

COMPOSANTES SÉMANTIQUES DU CONCEPT DE « CONCEPTION [DE L'ACTION] »

Introduction

Le volet culturel de la perspective actionnelle (PA) concerne forcément la culture d'action commune : on passe avec la PA d'une composante privilégiée de la compétence culturelle (la composante interculturelle dans l'approche communicative, AC) à une autre (la composante « co-culturelle » dans la PA). Le premier article où je note cette évolution de la problématique culturelle en didactique des langues cultures est celui de [2002\(b\)](#) : « Perspectives actionnelles et perspectives culturelles en didactique des langues-cultures : vers une perspective co-actionnelle co-culturelle », mais j'y reviens très souvent dans mes écrits ultérieurs.

Une « co-culture », à l'instar de ce que l'on appelle une « culture d'entreprise » en milieu professionnel, ou une « culture scolaire » dans les systèmes éducatifs, peut se définir comme *l'ensemble des conceptions partagées par et pour l'action commune*. Ces conceptions peuvent être héritées chez les acteurs (ils adoptent entre eux, consciemment ou inconsciemment, leur culture originelle), ou avoir été négociées entre eux, ou encore avoir été élaborées par eux (sous forme de création originale ou de métissage de leurs cultures originelles).

Dans la mesure où l'enseignement-apprentissage d'une langue-culture étrangère se donne comme objectif dans la PA la formation d'un acteur social, et où on y demande aux apprenants d'agir entre eux socialement, la conception occupe dans la problématique culturelle de la PA la place qu'avait la représentation dans la problématique culturelle l'AC.

La « conception » est un autre concept-clé de la PA dans l'autre sens qu'il a lorsque l'on parle de « conception d'un projet ». La conception d'un projet en tant que processus est l'action portant sur l'action à venir, par laquelle on va définir les objectifs visés, les ressources mobilisées, les modes et les phases de réalisation. En tant que produit, il est le résultat de cette action (l'ensemble défini de ces objectifs, ressources, modes et phases).

Quel est le sens de « conception », lorsqu'il s'agit de la « conception de l'action » ? On peut traiter la question de deux manières :

– d'une manière intuitive sur la base de sa compétence personnelle (ou collective, si le travail se fait en groupes) : on s'interrogera alors sur le sens que l'on donne à « conception » lorsque l'on dit par exemple à quelqu'un « Je constate que nous partageons tous deux la même conception de l'action syndicale », ou « Je constate que nous n'avons pas du tout la même conception de l'action éducative » ;

– en analysant des corpus : il suffit de taper par exemple « conception de l'action » dans un moteur de recherche pour recueillir de très nombreux exemples.

C'est cette dernière méthode que j'ai utilisée, et je vous propose ci-dessous l'analyse que je fais pour ma part de quelques-uns des exemples obtenus en termes de « composantes sémantiques » du concept de « conception [de l'action] ».

CITATIONS	COMPOSANTES
<p>1. – Depuis 1992, vous avez mis en place un projet baptisé « Maison de l'espoir ». Quel est l'enjeu de ce dispositif ?</p> <p>– La mise en œuvre d'un tel dispositif ne consiste ni en la création d'une nouvelle structure d'accompagnement qui fonctionnerait de manière autonome, ni en celle d'un nouvel établissement, mais est destinée à opérer une synergie des accompagnements éducatifs mis en place autour du jeune en difficulté. La première spécificité réside dans la création d'un outil méthodologique destiné à mettre en œuvre un réel partenariat d'action éducative. Il s'agit de passer d'une conception de l'éducation spécialisée selon laquelle lorsqu'un jeune pose problème, on fait appel au spécialiste qui, au nom de sa compétence professionnelle, saura résoudre le problème – or aujourd'hui, bien des spécialistes sont autant en échec que les autres ! – à une conception où il va s'agir de faire se rencontrer tous ceux qui accompagnent le jeune : parents, enseignants, animateurs, éducateurs.</p> <p>http://www.dunod.com/auteur-interviews-dunod-20-jean-marie-petitclerc.html dernière consultation 15 mars 2010</p>	<p>démarche méthode démarche</p> <p>moyen</p> <p>démarche</p>
<p>2. Une entreprise en France, une autre en Allemagne. Le produit fabriqué est le même, les méthodes de travail diffèrent légèrement. Quand Français et Allemands travaillent ensemble, quand deux mentalités, deux cultures d'entreprise se rencontrent, des frictions peuvent naître. Pour mener à bien la coopération, compréhension mutuelle, tolérance et volonté d'adaptation sont nécessaires.</p> <p>Les Allemands ont, par exemple, une conception du temps bien différente de celle des Français. Ils font une chose après l'autre, une courte pause à midi et préfèrent rentrer chez eux à l'heure le soir pour profiter du <i>Feierabend</i> et mener une vie privée pleine d'activités. Alors que les Allemands préfèrent des réunions préparées, accompagnées d'un ordre du jour précis, permettant d'obtenir des résultats et d'aboutir à des décisions définitives, les Français considèrent souvent la réunion comme un prétexte à brainstorming. Les décisions sont prises plus tard – éventuellement par le responsable seul.</p> <p>Autre point délicat : Une fois la décision est prise (souvent en groupe), en Allemagne on ne la met plus en question, on n'en dévie pas. Cela semble rigoureux, trop peu flexible aux Français qui préfèrent improviser pour mieux réagir aux situations quand elles évoluent. Voilà pourquoi les Français paraissent peu fiables aux Allemands. Pour comprendre ces différences, souvent très fines, entre Allemands et Français dans la vie des affaires, pour avoir un contact fructueux avec leurs partenaires étrangers, de plus en plus de personnes participent aujourd'hui à des séminaires interculturels.</p> <p>http://www.passe-partout.de/content_fr/20021018/index.php#main-content dernière consultation 27 janvier 2010</p>	<p>méthodes</p> <p>valeurs</p> <p>démarche</p> <p>normes objectif démarche démarche</p> <p>principe démarche objectif</p>
<p>3. Les organisations humanitaires françaises, notamment MSF, MDM et ERM ont radicalement changé leurs modes d'action en l'espace d'une dizaine d'années en Amérique centrale. La conception de l'action humanitaire basée originellement sur la définition d'objectifs ponctuels, sur un certain spontanisme, sur le souci du bénévolat, a été modifiée par la volonté affirmée de professionnaliser l'ensemble des membres des ONG, mais également pour répondre à plusieurs "impératifs" : justifier la permanence de leurs actions, adapter ces dernières aux croyances des "opinions publiques" et des donateurs notamment.</p> <p>http://www.conflicts.org/index427.html 26 mars 2008 dernière consultation 27 janvier 2010</p>	<p>mode opératoire</p> <p>objectifs démarche, valeur</p> <p>démarche</p>
<p>4. Notre conception de l'action politique doit se démarquer des approches élitistes ignorant et méprisant une majorité de la société acculée à la consommation et à l'attentisme. Nous devons inventer des méthodes de travail qui élargissent le champ de la citoyenneté au plus grand nombre. Il devient urgent de briser le mur qui sépare les deux parties de la société : une minorité qui agit et une majorité qui subit.</p> <p>Il nous faut un commando de femmes et d'hommes d'action qui agissent dans, avec et pour la société et non pas en marge, à l'insu ou contre elle.</p> <p>http://www.cprtunisie.net/, dernière consultation 26 mars 2008</p>	<p>démarche valeurs méthodes finalité valeur</p> <p>mode opératoire principe</p>

<p>5. La charte des droits fondamentaux a été proclamée à Nice en décembre 2000, après un vote des plus hautes instances de l'Union Européenne. Elle a été intégrée au projet de constitution. Elle marque une étape nouvelle pour l'UE. En effet, l'Union se définit les principes du « vivre ensemble » et ne se contente plus d'objectifs d'amélioration des échanges et de la situation économique et financière. L'Union Européenne rassemble des peuples et affirme à cet effet des valeurs fondatrices de cette union en garantissant des droits à tous les résidents sur le sol européen.</p> <p>Ce qui fait débat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La garantie de la liberté religieuse n'a pas évité pour autant le débat sur la laïcité et la référence religieuse. Ces points ont cristallisé les approches différentes des pays, leur histoire et leur culture. La demande allemande d'une référence explicite à l'héritage religieux, ou la conception française mentionnant le patrimoine humaniste, révèlent un effet au-delà des concepts utilisés, des visions différentes sur la place des religions et des croyances. Ce débat a le mérite de souligner la nécessité d'une définition de la conception européenne de la laïcité, qui ne sera ainsi ni le modèle français - séparation Église/État, conventions ponctuelles sur des domaines spécifiques comme l'éducation - ni le modèle allemand - coopération étroite entre l'État et les Églises tant par le financement que dans le fonctionnement institutionnel, sans qu'il y ait pour autant une religion d'État. <p>http://www.lvn.asso.fr/charte_droits_fondam.htm dernière consultation 16 juillet 2005</p>	<p>principes objectifs</p> <p>valeurs</p> <p>principe mode opératoire principe mode opératoire</p>
--	--

Remarques

- Il est parfois difficile de décider de quelle composante il s'agit, parce que ces composantes peuvent être imbriquées les unes dans les autres. Un objectif, lorsqu'il est intermédiaire, peut ainsi être considéré aussi comme un élément de la démarche, voire un mode opératoire.

- Il ne s'agit dans ce document que d'une première approche, certainement assez grossière, du concept de « conception [de l'action] ». Étant donné l'importance de ce concept dans la PA, il est à souhaiter qu'il donne lieu dans les années à venir à autant de recherches et publications que celles qui ont porté, depuis plusieurs décennies maintenant, sur le concept de « représentation », sans pour autant perdre de sa pertinence et de son efficacité dans la réflexion et l'intervention didactiques.¹

Conclusion

Le concept de « conception [de l'action] » se révèle donc très complexe, puisqu'il comprend à la fois des finalités, des valeurs, des principes, des objectifs, des normes et des modes opératoires. Le corpus ici mobilisé ne fait pas apparaître une dernière composante, forcément nécessaire, et qui sont les critères d'évaluation (puisque'il y a finalités et objectifs).

¹ Pour une critique de l'état de dégradation sémantique auquel, à force d'être utilisé à tort et à travers, est parvenu à mon avis le concept de « représentation » dans l'approche interculturelle, cf., sur mon blog, le billet en date du 4 mai 2011 : « [Les "représentations", un concept de plus en plus fumigène](#) ».